

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1 du 7 Septembre 2022

Collège Antoine Gulchard Veauche

Le quorum étant atteint (25 personnes), le conseil d'administration débute 18h05.

La secrétaire de séance est désignée parmi les parents d'élèves de la FCPE : Mme BILLECARD.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration n°6 du 27 Juin 2022

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration n°6 du 27 Juin 2022

Vote : 25 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 25

Arrivée de Mme CHALVET à 18h15 (26 votants)

Présentation de l'ordre du jour :

Des ajouts à l'ordre du jour sont proposés : convention des cadets de la sécurité, convention contre le harcèlement, don FSE, tarif demi-pension.

I Vie de l'EPL

• **Approbation du règlement intérieur du Conseil d'administration :**

Approbation du règlement intérieur du Conseil d'administration

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

• **Bilan de la rentrée 2022 :**

Madame Rigo principale du collège de Veauche, précise qu'il y a 772 élèves cette année répartis en 27 classes en 6^{ème} (203 élèves), 5^{ème} (195 élèves) et 4^{ème} (194 élèves) et 6 sections en 3^{ème} (180 élèves).

Sur les 183 élèves de 3^{ème} : 141 se sont dirigés vers une seconde générale, 36 vers une voie professionnelle, 4 se maintiennent en 3^{ème} et 2 se sont orientés en 3^{ème} prépa métier.

Parmi les 177 élèves qui ont passé le DNB (Diplôme National du Brevet) en 2022, 163 ont été admis (144 ont obtenu une mention), 13 refusés et 1 élève le passera à la session de

septembre. Parmi les 4 élèves inscrits au CFG (Certificat de Formation Général), tous ont été admis.

5 élèves ont passé leur BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) 3 ont été admis.

La remise du DNB se fera le mardi 18 octobre.

Les représentants PEEP font un bilan sur les réunions de cette rentrée scolaire parents professeurs concernant les classes de 4^{ème} et 3^{ème}, à savoir que le dernier format de ces réunions ne correspondent pas à l'attente des parents. Ces derniers aimeraient rencontrer tous les professeurs lors de cette réunion.

Les professeurs pointent du doigt qu'en 3^{ème} la priorité est donnée sur l'orientation, le suivi de cette réunion peut être morcelée si différents professeurs interviennent à tour de rôle.

Mme Rigo informe que cette question sera reprise en conseil pédagogique.

• **Motion pour la création d'un poste supplémentaire de CPE et d'AED :**

Mme Morel précise qu'actuellement il y a 8 postes d'AED et 1 de CPE. Le nombre d'élèves au collège ne cesse de croître ses dernières années, de même pour les élèves ½ pensionnaires, alors que le nombre de postes d'AED diminue. L'encadrement des élèves devient difficile. Une demande d'un poste supplémentaire d'AED et de CPE avait été demandée. Une réponse défavorable a été apportée par l'académie.

Des actions ou des grèves seront menées prochainement au collège.

La présidente de la PEEP demande si les représentants des parents peuvent prendre part à ses actions.

Motion pour la création d'un poste supplémentaire de CPE et d'AED

Vote : 26 Abstention:2 Ne prennent pas part au vote:2 Pour : 22

3- **Bilan FSE :**

Mme Morel présente le bilan. Actions menées :

- plusieurs club (éco-club, manga, échec, théâtre...)
- sortie accrobranche

- amélioration du collège (achat care port, Jeux de société, livres)
- participation financement (course contre la faim, bal de promo 2022...)

Sortie de Mr Cazals à 18h48, ce qui porte le nombre de votants à 25.

Bilan FSE

Vote : 25 Abstention : 0 Contre:0 Pour : 25

4- Rapport de l'association sportive 2021-2022 :

Mr Chasselin présente le rapport de l'association sportive. Pour cette année, il y a 215 élèves licenciés (249 en 2018/2019, 246 en 2019/2020, 174 en 2020/2021). Des projets se sont concrétisés : projet plein air, stage en Ardèche (45 élèves)

Retour Mr CAZALS à 18h50.

Rapport de l'association sportive 2021-2022

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

5- Modification du règlement intérieur du collège :

Ajout d'une phrase : « L'accumulation de punitions pourra donner lieu à une mesure prise par le chef d'établissement » page 9 du carnet dans la partie sanctions disciplinaires.:

Mme Rigo précise que ce travail a été fait en amont l'année précédente avec les enseignants.

L'idée étant que les élèves aient connaissance que la sanction peut arriver et d'éviter une accumulation de mots de comportement pour certains élèves.

Modification du règlement intérieur du collège

Vote: 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

Cette modification sera effective dans les quinze jours après ce vote.

6- Convention pour l'occupation des Installations sportives municipales :

Convention pour l'occupation des installations sportives municipales

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

7- Convention avec l'IEM (Institut d'Education Motrice « La Grande Terre » :

Prise de parole de Mme Chalvet. Ce partenariat consiste à accueillir à temps partiel des enfants polyhandicapés dans une classe de 6ième.

Elle précise que c'est un travail sur l'inclusion et le regard sur le handicap.

Convention avec l'IEM (Institut d'Education Motrice « La Grande Terre »

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

8- Convention avec le DITEP RENE CHAR (Institut thérapeutique éducatif et psychologique) :

Cellule d'accompagnement pluridisciplinaire.

Faire venir des professionnels du DITEP et pour proposer une aide avec l'accord de la famille de l'élève.

Convention avec le DITEP RENE CHAR (Institut thérapeutique éducatif et psychologique)

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

9- Convention prix littéraire :

Prise de parole de Mme Dumas ; qui a effectué ce travail avec la documentaliste Mme Morin.

Cinq livres ont été sélectionnés, participation de deux classes de 5^{ème} du collège Antoine Guichard et de deux classes du collège d'Andrezieux Bouthéon. Il sera organisé un concours entre les 2 établissements. Un vote du meilleur livre sera mis en place, ainsi qu'une rencontre avec un auteur. Budget : Environ 1000 euro (11 exemplaires de chaque livre 652,85 euro, 273 euro pour la venue de l'auteur, 100 euro transport aller retour sur le collège d'Andrezieux Bouthéon).

Mme Dumas précise que l'objectif est d'inciter les élèves de ces classes à la lecture mais également aux autres classes du collège.

Convention prix littéraire

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

10- Convention de partenariat concernant la section sportive scolaire avec le DAI (Dispositif d'Accompagnement Personnalisé :

Convention de partenariat concernant la section sportive scolaire avec le DAI (Dispositif d'Accompagnement Personnalisé

Vote: 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

11- Convention des cadets de la sécurité :

Cette convention a été votée pour quatre ans, et nous sommes actuellement à la troisième année. Onze élèves de 4^{ème} se sont inscrits à ce dispositif, ils effectueront un stage chez les pompiers courant janvier.

Convention des cadets de la sécurité

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

II – Gestion matérielle et financière :

1- Autorisation d'établir une recette pour la vente d'ustensiles de cuisine :

Vente de 580 coupelles à un autre établissements pour un montant de 348 euros.

Autorisation d'établir une recette pour la vente d'ustensiles de cuisine

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

2- Convention pour le BIA 2022-2023 :

Cette convention permet la formation d'élèves du collège au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique. Quatre vols de 30 minutes sont prévus. La formation sera dispensée par les Altes Foréziennes.

Coût : 160 euros par élèves.

Convention pour le BIA 2022-2023

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

3- Autorisation d'établir une recette pour la perception des droits du BIA 2022-2023 :

Autorisation d'établir une recette pour la perception des droits du BIA 2022-2023

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

4- Prélèvement sur le fond de roulement :

Demande au conseil d'administration de prélever 8 000 euros pour payer les factures de 2022.

Avis favorable de l'agent comptable.

Prélèvement sur le fond de roulement

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

5- Convention contre le harcèlement :

Spectacle pour les élèves de 5^{èmes} le 18 octobre 2022 avec la compagnie Déclic.

Budget : 1 796,33 euros : subvention de 1.300 euros et FSE paye le reste.

Convention contre le harcèlement

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

6- **Acceptation du don FSE :**

Acceptation du don FSE de 496,33€

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

7- **Tarif demi-pension :**

Augmentation de 10 centimes pour les repas des cat A et B de l'établissement.

soit 5€ cat A et B indice sup 445 et 4,70€ pour les indices A et B inférieur.

Tarif extérieur 7,50€

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

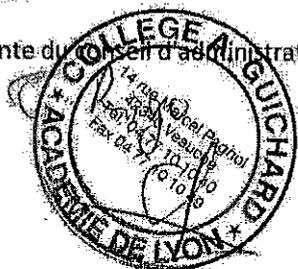
La séance est levée à 19h30

Prochain CA début décembre, la date n'étant pas fixée, elle sera communiquée ultérieurement.

Mme Rigo

Principale

Présidente du conseil d'administration



Mme Billécard

Représentante FCPE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Billécard".